

HUILERIES DU MOYEN-CONGO

création de la [Société forestière et agricole du Kouilou](#)

S.A., 3 décembre 1929.

Constitution de société
(*Bulletin économique de l'Afrique française*, 2^e trimestre 1930)

Huileries du Moyen-Congo. — Société anonyme au capital de 2.500.000 francs. Siège social à Congotali (Colonie de Moyen-Congo). Toutes opérations forestières, agricoles, commerciales, industrielles, minières, financières, etc. (*J. O.*, 15 février 1930.)

AEC 1931 (notice n° 485 *bis*) — Huileries du Moyen-Congo ¹.
Siège : Congotali (Moyen-Congo).
Siège admin. : 18, chaussée de Malines, Anvers.
Capital. — S.A. fondée le 3 décembre 1929, 2.500.000 fr. en 5.000 actions de 500 fr. libérées de moitié, dont 1.500 actions d'apport. (Statuts *J.O.A.E.F.*, 15 février 1930).
Objet. — Fabrication et vente des huiles de palme et palmistes.
Conseil. — MM. le général Génie*, présid. ; Henri Béliard*, Willy de l'Arbre*, Albert Erckès*, Edmond Fromont, Pierre Lebourg*, Alfred Liénart*, le comte Thellier de Poncheville*, Louis Warnant ².
* Tous de la Société forestière et agricole du Kouilou.

Huileries du Moyen-Congo
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.500.000 FRANCS
SIÈGE SOCIAL À CONGOTALI (MOYEN-CONGO).
(*JORF*, 9 novembre 1931)

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire, à Paris, rue Taitbout, n° 27, pour le jeudi 3 décembre 1931, à trois heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1° Rapports du conseil d'administration et des commissaires ;
- 2° Approbation des bilans et compte de profits et pertes au 30 juin 1931 ;
- 3° Décharge aux administrateurs et commissaires.

Les dépôts des titres au porteur devront être effectués à Paris, rue Taitbout, n° 27, ou à Anvers, chaussée de Malines, n° 18, cinq jours francs au moins avant la date de l'assemblée,

¹ Archives Serge Volper.

² Louis Warnant : ingénieur belge, titulaire d'un permis de recherches minières au Moyen-Congo (*JORF*, 23 juin 1939), PDG de la Société industrielle et forestière (SIF), à Nanga-Loango, par Pointe-Noire (AEC 1951).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Huileries du Moyen Congo
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 20 décembre 1932)

Approbation des comptes qui se sont soldé par un déficit de 212.470 fr.

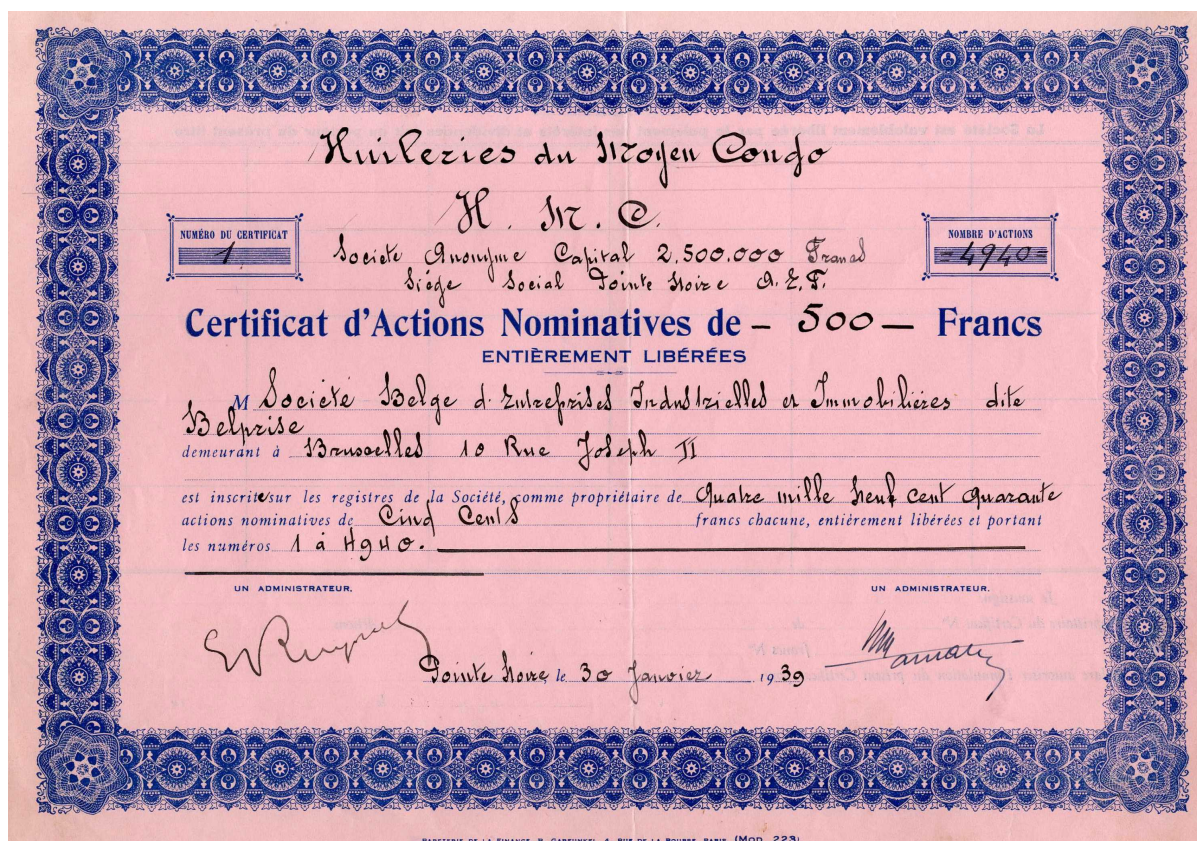
28 DÉCEMBRE 1936 : TRANSFORMATION DE
LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE ET AGRICOLE DU KOUILOU, MAISON MÈRE,
EN **COMPAGNIE DE L'AFRIQUE FRANÇAISE** (CAFRA)

Compagnie de l'Afrique Française
(Entraco et S. A. F. réunies)
(*Journal des finances*, 11 juin 1937)

À l'Actif : portefeuille (Huileries du Moyen-Congo), 1.970.592 fr.

Compagnie de l'Afrique française
CAFRA
(*Le Monde colonial illustré*, novembre 1937, suppl., p. 108 a)
(Anciennement ENTRACO & S.F.A.K.)
Société anonyme au capital de 21.400.000 francs)

HUILERIE DU MOYEN-CONGO (HMC)
Exploitations agricoles
Café — Cacao — Palmistes — Huile de palme
Huilerie à vapeur de 10 t. par jour à M'Filou



Coll. Serge Volper

HUILERIES DU MOYEN-CONGO
HMC

Société anonyme Capital 2.500.000 fr.

Siège social Pointe-Noire A.E.F.

CERTIFICAT D' ACTIONS NOMINATIVES DE 500 FRANCS
entièrement libérées

M. Société belge d'entreprises industrielles et immobilières dite Belprise
demeurant à Bruxelles, 10, rue Joseph-II.

est inscrite sur les registres de la société comme propriétaire de quatre mille neuf
cent cinquante actions nominatives de cinq cents francs chacune, entièrement libérées
et portant les numéros 1 à 4.940.

Un administrateur (à gauche) : G. Raynal

Un administrateur (à droite) : ?

Pointe-Noire, le 30 janvier 1939

Papeterie de la finance, B. Garfunkel, 4, rue de la Bourse, Paris

AEC 1948 (notice n° 552) - Huileries du Moyen-Congo ³.

Siège : Pointe-Noire.

Bureau admin. : 105, rue Saint-Lazare, Paris 9^e.

Capital. — Inchangé.

Objet. — Exploitation d'une huilerie à vapeur à M'Filou et vente des produits
fabriqués. Exploit. agricole : café, cacao, palmier à huile.

³ Archives Serge Volper.

Conseil. — MM. Léon Antoine, présid. ; Louis Servière, J.-P. Eastwick, Émile Harmel
[tous de la Cie de l'Afrique française (CAFRA)].
(dissolution proposée à l'assemblée générale du 19 août 1947).
